

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INTERVENIR POUR QUE LA GRÈVE À BRANTFORD PRENNE FIN

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, dans ma circonscription de Brant, une grève dure depuis plus de six mois à l'établissement Hussman Store Equipment Limited. Le syndicat n'a pas fait la grève depuis plus de 31 ans. Au cours de cette période, il n'y a eu arbitrage qu'à trois occasions. Les travailleurs ne demandent rien de plus que le maintien de la convention actuelle plus l'indexation au coût de la vie. L'employeur a fait une contre-offre de 25 concessions qui ne sont absolument pas acceptables pour les travailleurs.

Je soulève la question à la Chambre parce que l'entreprise appartient à Illinois Central, des États-Unis, sauf erreur, et que cette affaire provoque une forte réaction antiaméricaine non seulement au sein du mouvement ouvrier de Brantford, mais dans l'ensemble de la population. En fait, même le journal prend parti pour les grévistes. Le syndicat croit que l'entreprise est déterminée à briser le syndicat et le négociateur des États-Unis, M. Hawley, a certes laissé entendre que c'était probablement là le but qu'elle poursuivait.

Je prie le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) et le ministre du Travail (M. Ouellet) de chercher ensemble à convaincre l'entreprise de retourner à la table des négociations afin que ces travailleurs, qui n'ont pas fait la grève depuis 31 ans, puissent reprendre les négociations, régler le conflit et retourner au travail.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LA POLÉMIQUE DES CHIFFRES ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la maxime qui dit: «Plus ça change, plus c'est pareil» s'applique très bien au ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau. Celui-ci, dans son Budget de la semaine dernière, a dit encore une fois que s'il y avait des problèmes, cela ne pouvait venir que du gouvernement fédéral, en ce sens que le gouvernement fédéral réduit ses transferts, que ceux-ci diminueraient de 100 millions de dollars et que le gouvernement canadien déstabiliserait ainsi la situation économique du Québec.

Monsieur le Président, j'ai ici, devant moi, un document du ministère des Finances du Canada, publié par l'honorable Marc Lalonde, et qui prétend que: «Au contraire, les transferts du gouvernement fédéral à la province de Québec totaliseront près de 5.9 milliards de dollars au cours de l'exercice financier courant, dépassant ainsi de plus de 220 millions de dollars les paiements pour l'exercice 1983-1984».

En fin de semaine et durant les jours qui ont suivi la présentation de son Budget, les gens se sont dit: Encore une question de chiffres qui est provoquée par des gens qui sont en place à Québec, ceux du Parti québécois, et qui racontent toujours des choses semblables, à savoir que... C'est comme l'expression: «Si chez toi, ça ne va pas bien, cela dépend toujours du voisin».

Monsieur le Président, ces affirmations, je pense que les Québécois en ont soupé. Le rétablissement de la vérité a été

Article 21 du Règlement

fait par le ministère des Finances et le ministre des Finances du Canada lui-même, dernièrement, à l'occasion d'un discours qu'il a prononcé. Et j'aimerais dire aux Québécois que, encore une fois, on veut lancer une guerre de chiffres qui, malheureusement, n'est pas toujours justifiée, et ne l'est pas dans ce cas précis, parce qu'il y a des augmentations en jeu. Je demanderais aux Québécois de voir avec discernement, encore une fois, où est la vérité, et c'est ce qu'ils feront, et c'est ce qu'ils font par...

M. le Président: Le temps de l'honorable député est expiré.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES SOINS MÉDICAUX

LES DANGERS QUE POSENT LES APPAREILS MÉDICAUX DÉFECTUEUX

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, il est loin d'être rassurant de lire dans les journaux que le stimulateur de près de 800 Canadiens cardiaques est dix fois moins sûr qu'on ne l'avait prévu. En outre, les médecins et les patients ont aussi appris que près des 400 valves cardiaques artificielles étaient défectueuses.

Il n'est pas moins étonnant d'apprendre que plus de 10,000 appareils médicaux nouveaux qui envahissent le marché canadien chaque année n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Dans 95 p. 100 des cas, on exige simplement des fabricants qu'ils soient en mesure de fournir des données sur la sécurité et l'efficacité du produit au cas où le gouvernement les demanderait.

De la sorte, il arrive souvent que les responsables de la santé publique attendent avant de réclamer des données que quelqu'un soit mort ou ait été gravement blessé ou encore qu'une défectuosité de l'appareil en question ait entraîné la mort d'un patient. Encore pire, la plupart des risques et des déclarations trompeuses au sujet des appareils ne sont pas signalés, si bien que les problèmes restent non résolus.

Cette situation me paraît, et c'est le moins qu'on puisse dire, inadmissible. L'inquiétude constante de tous ceux dont la vie dépend de ces appareils et qui savent qu'ils sont à la merci d'une défectuosité quelconque, doit être une sorte de cauchemar quotidien et une expérience traumatisante. Voilà pourquoi j'invite le gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent pour régler ce grave problème et pour veiller à ce que tous les appareils médicaux soient à la fois fiables et sûrs.

* * *

LES PARIS COLLECTIFS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—LES NOMINATIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, une équipe de baseball de ligue majeure représenterait un stimulant de 85 millions de dollars pour l'économie de la Colombie-Britannique. Or, avec son programme contestable de paris sportifs collectifs, le gouvernement fédéral a compromis les chances qu'avait la province d'obtenir une licence pour pouvoir exploiter une équipe de baseball de ligue majeure.